

De : [ACCES INFORMATION](#)
À : [REDACTED]
Objet : RE: 4530, avenue Papineau - La Tulipe
Date : 30 janvier 2023 09:18:59

Monsieur,

Nous accusons réception et donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 27 janvier dernier.

Nous vous référons à la réponse que nous avons donnée à la [REDACTED]
[REDACTED] :

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels* (LRQ, c. A-2.1), les informations suivantes peuvent vous être transmises :

- Le premier permis à nos dossiers a été accordé le 30 mars 1982 au Théâtre des variétés inc et a été révoqué le 30 avril 2001 pour non-paiement des droits annuels. Le responsable était Giles Latulippe. Il s'agissait d'un permis de bar avec particularité théâtre exploité au sous-sol.
- L'établissement a été exploité sous permis par la suite par Distribution Yfb inc à partir du 27 décembre 2001. Le responsable était Aimer Singh Sandhu. Il s'agissait d'un permis de bar au 1^{er} étage avec autorisation de danse et de spectacle, avec une capacité de 256 personnes. L'établissement s'appelait alors Cabaret du Plateau.
- 9131-3787 Québec inc s'est vu accorder une autorisation d'exploitation temporaire du permis d'alcool le 25 novembre 2003. Le responsable était Thierry Bolduc.
- Le permis a ensuite été cédé à 9131-3787 Québec inc, dont le responsable était Yves-François Blanchet à partir du 3 décembre 2003. La capacité du permis a été diminuée à 229.
- Le 13 septembre 2004, une autorisation temporaire d'exploitation du permis a été accordée à Cabaret Music Hall inc dont le responsable était Luc Chabot pour le Cabaret du plateau.
- La cession du permis a été accordée le 2 décembre 2004 et l'établissement est devenu le Cabaret La Tulipe. À ce moment, il y avait un permis de bar au 1^{er} étage avec autorisation de danse et de spectacle, capacité de 591 personnes, ainsi qu'un permis au 2^e étage particularité théâtre de 253 personnes.
- Le permis avec particularité théâtre est devenu permis accessoire au 5 août 2021.

Pour ce qui est de permis avant l'année 1982, nous ne possédons pas d'information là-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.